Cahier spécial

Le point sur l'Inde



L'Inde entre dans une nouvelle ère de croissance économique

L'économie indienne s'est grandement améliorée depuis 1991, année où le pays a mis sur pied son programme de réformes économiques et de libéralisation du commerce et de l'investissement. Les taux tarifaires et les taux d'imposition ont été simplifiés et réduits. La roupie est devenue partiellement convertible. Des règlements et mécanismes d'approbation ont été éliminés ou simplifiés. L'investissement étranger est accueilli favorablement, particulièrement dans les infrastructures. Des secteurs de l'économie sont graduellement ouverts à l'investissement privé, y compris l'investissement étranger.

L'Inde est l'un des plus grands pays industrialisés au monde. Sa classe moyenne de plus de 250 millions d'habitants en fait un marché à croissance très rapide, la demande de biens de consommation grimpant de plus de 12 % par année.

En 1996, la croissance économique de l'Inde, qui s'élevait à 7 %, était supérieure à celles de la Corée du Sud et de Taiwan. Le taux d'inflation a. quant à lui, diminué de façon marquée et s'établit maintenant à moins de 4 %. soit le taux le plus bas en dix ans.

Encouragé par les retombées positives de ses réformes économiques, le gouvernement indien entend accélérer le processus de libéralisation économique de l'Inde. L'adoption du budget de l'Union et l'application des politiques relatives au crédit et au commerce extérieur, des mesures importantes appuyant la réforme, ont été bien accueillies et devraient contribuer de beaucoup à activer la croissance. Si l'on considère en plus les efforts déployés

pour réduire l'ampleur des subventions, simplifier les procédures d'autorisation de l'investissement étranger et accélérer le désinvestissement, il est clair que l'Inde est en bonne voie de devenir l'un des principaux intervenants à l'échelle internationale.

Le programme de libéralisation économique du gouvernement a aussi transformé considérablement le secteur financier du pays. De vastes réformes ont été mises en œuvre

> pour permettre aux entreprises nationales d'investir et d'emprunter à l'étranger, pour auto-

riser les entreprises étrangères à acheter des actions dans des sociétés indiennes sur la bourse locale, pour supprimer les restrictions s'appliquant au prix de vente des actions vendues par les sociétés indiennes et pour établir un organisme de réglementation du marché financier.

Voir page VIII — Une nouvelle ère

Des perspectives prometteuses pour les relations commerciales canado-indiennes

Le contexte est idéal pour faire des affaires avec l'Inde. De fait, nombre de facteurs contribuent à faire de l'Inde un marché très intéressant pour les entreprises canadiennes, à savoir la plus grande libéralisation des échanges, la demande croissante des consommateurs, un environnement commercial attrayant pour les échanges et les investissements internationaux, l'infrastructure qu'il faut développer dans des secteurs clés comme la production d'énergie, les routes, les ports et les télécommunications, des systèmes parlementaire et judiciaire communs et l'usage répandu de l'anglais.

Reconnaissant que l'Inde représente un marché des plus prometteurs pour les biens, les services et le savoir-faire canadiens, le premier ministre Jean Chrétien y a dirigé, en 1996, une mission commerciale d'Équipe Canada qui a obtenu beaucoup de succès. Cette mission a permis à des entreprises canadiennes de signer 76 contrats et accords évalués à environ 2,85 milliards \$. Depuis, les participants d'Équipe Canada ont conclu 18 nouveaux contrats d'une valeur approximative de 105 millions \$. Dans la foulée de la mission commerciale, le ministre des Affaires étrangères, M. Lloyd Axworthy, et un groupe de 30 gens d'affaires se sont récemment rendus en Inde pour rencontrer leurs homologues indiens.

Voir page II — Des perspectives prometteuses

DANS CE NUMÉRO

***************************************	***
DES VILLES CLÉS	I
LE POTENTIEL COMMERCIAL	
INEXPLOITÉ DE L'INDEIII-V	7
Exemple de réussiteV	1
CONSEILS UTILESVI	I
RENSEIGNEMENTSVII	I

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)

de se

clut bien irtout me la

luit

t aux munismes, prêts

le en s Lauacoup con-

scrire

istère Comqui

diens, ppuie ciaux

s sur r son

hada

t de râce avec

(AECI)